



ACTUSNB!

L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC CHEZ HSBC FRANCE

Mars
2019

REGION SUD

Le SNB région SUD

Philippe USCIATI

Montpellier 06 12 29 88 87

Gilles ADELLON

Lyon 06 72 05 43 06

Josette ALLOUCHE

Marseille 06 67 07 81 36

Delphine DESCHENES

Lyon 06 71 23 85 66

Réjane DEVAURAZ

Lyon 06 32 51 32 95

Candy GIRARD

Toulouse 06 84 35 07 70

Cécile JENOT

Toulouse 06 72 58 96 08

Gwénaëlle RENAULT

Angoulême 05 45 93 05 14

Patrick VILLOTTE

Angoulême 06 85 42 76 88

Philippe BEGUERIE

Bordeaux 06 72 07 85 79

Julien BOURRIER

Bordeaux 06 84 84 99 45

Ingrid BRESSON

Bordeaux 05 56 01 94 97

Marie-Lyne MEXMAIN

Limoges 06 33 32 93 34

Isabelle PITUSSI

Angoulême 05 45 93 00 87

Vanessa MARCO

Toulouse 05 62 88 91 65

Catherine OLLIVIER

Pau 06 30 78 95 64

Raymond de PAREDES

Bayonne 06 70 88 58 70

Eric PRUVOST

Mt de Marsan 05 58 06 66 67

Jean Marc TOLLEC

Toulouse 06 81 72 72 09

Christelle BRUNEL

Nice 04 92 03 06 79

Edmond RASTOLDO

Nice 07 86 38 71 37

Michel AULAGNIER

Valence 06 70 91 03 68

Jean-Claude AUPETIT

Dijon 06 21 54 36 32

Laure BLAIZE

Vichy 06 45 06 12 11

= >

Optimisation de la couverture commerciale CMB

La Direction rappelle que seules les améliorations suivantes seront faites :

-) La mise en place de 3 directeurs de région qui devront être fédérateurs des équipes confiées et de préférence installés sur la zone dont ils auront la charge,
-) L'accessibilité de l'offre produits « CBC » par le segment de clientèle 30 à 50 M€ de CA et ce, sans changer les clients de portefeuilles.

Pour le reste, la Direction affirme ne rien changer.

Le **SNB** en prend acte et veillera à ce que rien ne change de plus, comme la Direction vient de le démontrer dans ses propos.

A noter que des formations adéquates seront dispensées côté BBC, tant aux RM qu'aux ACO pour pouvoir proposer la nouvelle offre à leurs clients et prospects.

Impacts des changements d'horaires de certaines agences RBWM sur CMB

Certains RM et/ou ACO CMB sont délocalisés dans des agences RBWM qui passeront en ouverture du mardi au samedi.

Il vient d'être rappelé qu'une personne ne devra pas travailler seule dans une agence, aussi la Direction est en train d'étudier au cas par cas, toutes les solutions qui pourraient être envisagées et reviendra vers chaque collaborateur concerné avant bascule RBWM.

Bien entendu, tous les effectifs CMB continueront à travailler du lundi au vendredi.

Dates à Retenir

7 mars : montants intéressement / participation

20 février au 8 mars inclus, possibilité d'arbitrage de vos jours de RTT :

-) Par monétisation, maximum 10 jours ; paiement sur la paye de mars
-) Par transfert sur le PERCO ou sur le dispositif d'épargne art 83. Seuls les 10 premiers jours sont exonérés partiellement de charges sociales et de l'exonération fiscale totale.

Se référer au DRH Info envoyé le mercredi 20 février



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE HSBC FRANCE**

Professionnel, Apolitique, Pragmatique et Constructif dans ses idées et ses actions !

📍 Case 4-103 av. des Champs Elysées 75008 Paris

☎ 01.40.70.39.69 (Champs Elysées) 01.41.02.66.49 (Cœur Défense)

✉ contact@snbhsbc.fr 🌐 WWW.SNBHSBC.FR



< =

Véronique CEZILLY
 Ecully 04 72 56 45 11
 Jean-Michel OGIER
 SRE Lyon 04 72 41 19 67
 Patrick PRADEL
 BBC Lyon 06 86 64 54 51
 Nicolas VALDENNAIRE
 Lyon 04 72 41 28 18
 Milca LAURENT
 Centre Pro Lyon

Prime de casques pour les RM Pro :

Concernant la demande d'attribution d'une prime de casques :
 la réponse de la Direction a été un refus catégorique.

TEMPS de TRAVAIL

Le **temps partiel** est un choix personnel que la Direction dit et doit respecter. Toutes les solutions doivent être recherchées pour faciliter les demandes mais elle convient qu'il est parfois difficile d'y accéder. La grande majorité de celles-ci sont pour un 80% avec l'absence positionnée le mercredi, voire le samedi matin pour les entités ouvertes du lundi au samedi. Les demandes sont à faire aux N+1, N+2 avec copie au RRH. **N'hésitez pas à nous faire remonter tous les cas de blocage**

Il est à nouveau rappelé par la Direction que les **heures supplémentaires** validées en amont doivent être déclarées et **qu'aucun manager ne doit s'y opposer**.

C'est aussi un des indicateurs RH pour mettre ou non un renfort temporaire ou de long terme, voire une embauche.

Plan de Transformation RBWM

Le **SNB** rappelle que les salariés ayant opté pour un des nouveaux métiers en pôles Connect ou Immobilier, ont bien un « droit de retour » pendant un an.

EFFECTIFS région SUD au 31 décembre 2018

Effectifs inscrits = **1069** (-2,55%) (1097 au 31 déc 2017) (1119 au 30 juin 2017)

dont CDI **1039** (1066 fin 2017) Cadres **730** Hommes 322 Femmes 408

TMB **309** Hommes 55 Femmes 254

dont CDD **31** (31 fin 2017) Cadres **2** Hommes 0 Femmes 2

TMB **29** Hommes 13 Femmes 16

166 salariés ont choisi le **temps partiel**, soit **15.4 %** des effectifs (169 à fin 2017)
 91 Cadres dont 8 H et 75 TMB dont 1 H

Répartition par lignes métiers :				fin 2017		
CMB	209	19,5 %		214	19,5 %	
HOST	63	5,9 %		71	6,5 %	
RBWM	791	74,0 %		804	73,3 %	
Banque Privée	8	0,7 %		7	0,6 %	
Pré-retraités (CFCS)	1	NS		1	NS	

Nombre de démissions en 2018 = **32** (39 en 2017)

